

Objet : Priorité 10 du Contrat pour l'École : appel à projets : « Renforcer le dialogue écoles-familles »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : FOND/SEC ordinaire, spécialisé, autre

Période : Du 22 mars au 28 avril 2006

- A Madame la Ministre de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement fondamental et secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaire et spécialisé ;
- Aux directions des Centres PMS organisés et subventionnés par la Communauté française.
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé ;
- Aux membres du service d'Inspection des Centres PMS ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux Associations représentatives des étudiants ;
- Aux Associations ayant une expérience concrète des relations entre les familles, les enfants et l'école.

Autorités : Ministre-Présidente chargée de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale

Signataire(s) : Marie ARENA

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre-Présidente

Personne(s)-ressource(s) : Chantal Faidherbe (chantal.faidherbe@cfwb.be)

Renvoi(s) :

Nombre de pages : 7 p.

Téléphone pour duplicata :

Mots-clés : Contrat pour l'École/Priorité 10/Dialogue écoles-familles

Appel à projets « *Renforcer le dialogue écoles-familles* »

Contexte et objectif de l'appel à projets

Le récent « Contrat pour l'École » fixe dix priorités et 50 mesures qui vont guider la politique scolaire jusqu'en 2013. Ce vaste plan d'action concerté marque l'engagement du Gouvernement de la Communauté française et de sa Ministre-Présidente, Marie ARENA, en vue de faire de l'éducation une priorité. A travers la Priorité 10, il accorde une place privilégiée au renforcement du dialogue écoles-familles.

En effet, la famille et l'école sont co-responsables de l'épanouissement social et personnel de l'enfant. Le présent appel à projets a pour objectif de contribuer à renforcer les liens « écoles-familles » et à organiser de manière plus systématique la participation régulière des parents à la vie de l'école. Il s'agit de dépasser les seules actions de communication et de sensibilisation et de faire émerger une véritable coopération qui amènerait les familles à comprendre et à adhérer à la norme éducative de l'école.

Il s'adresse aux personnes, groupes, écoles et associations ayant une expérience concrète des relations entre les familles -toutes les familles- les enfants et l'école. Les projets sélectionnés feront l'objet d'une large diffusion via le site interréseaux « enseignement.be » et bénéficieront d'un accompagnement pour leur mise en œuvre. Un budget global de 100 000 EUROS est réservé, en 2006 et en 2007, à cet effet.

Dans la sélection des projets, une attention particulière sera accordée aux initiatives originales, réalistes et ambitieuses, à celles relatives à l'enseignement spécialisé ainsi qu'à celles qui s'attachent au renforcement des relations entre l'école et les familles dont le vécu socio-culturel et économique peut être davantage éloigné de celui véhiculé habituellement par l'institution scolaire.

Organisation de l'appel à projets

1. Qui peut postuler ?

Les projets doivent être portés soit par une personne, soit conjointement par un groupe, un établissement scolaire ou une association ayant une expérience concrète des relations entre les familles, les enfants et l'école.

2. Critères de recevabilité

Les critères de recevabilité sont les suivants :

- Adéquation du projet à l'objectif de l'appel à projets.
- Présentation du projet (notamment son organisation et son cahier des charges fonctionnel et technique) de manière conforme au formulaire de candidature, avant la date limite de soumission fixée au 28 avril 2006 à minuit.
- Signature originale des personnes habilitées à représenter juridiquement chacun des partenaires (associations de parents, chefs d'établissement concernés, pouvoir organisateur, ...)
- Identification des écoles visées le cas échéant par le projet
- Présentation d'un budget prévisionnel équilibré.

3. Critères de sélection

Les partenaires doivent faire la preuve de leur engagement, donner la garantie que le projet sera mené à bonne fin et autoriser que ses résultats soient diffusés via le site interréseaux « enseignement.be ».

Le jury sera particulièrement attentif aux points suivants :

- Finalité du projet ;
- Visée communicative, coopérative et participative du projet ;
- Niveau d'intégration du projet à l'organisation de l'école ;
- Présentation d'un projet réaliste comportant des critères de faisabilité clairement identifiés ;
- Niveaux d'enseignements concernés : maternel, primaire, secondaire, ordinaires ou spécialisés.

Le nombre de projets soutenus sera limité.

Date limite de réception des projets : 28 avril 2006, le cachet de la poste faisant foi.

4. Jury

Un jury sera constitué avec pour mission d'examiner la recevabilité des dossiers, de juger de la qualité des propositions et de les sélectionner. Le jury se fondera sur les critères énoncés dans le présent appel à projet. Il pourra procéder à l'audition des représentants des projets. La liste des membres sera rendue publique à l'issue de la publication de la sélection.

5. Calendrier

- Lancement de l'appel à projets : 22 mars 2006
- Date limite de réception des actes de candidature : 28 avril 2006
- Fin de l'examen de l'étude des dossiers et attribution des moyens budgétaires : 30 mai 2006
- Lancement effectif des projets proprement dits : année scolaire 2006-2007
- Remise d'un rapport d'activités accompagné des justificatifs de la subvention : à déterminer selon les projets sélectionnés.

Marie ARENA

Appel à projets « Renforcer le dialogue écoles-familles »

Formulaire de candidature

A. Identification du candidat et du projet

- Nom de l'organisation :

Statut juridique (asbl, association de fait, ...) :

Date de création :

Activité habituelle de l'association :

Représentant de l'organisation, habilité à engager celle-ci.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone : Fax :

Courrier électronique :

N° de compte bancaire :

- Personne de contact :

Nom : Prénom :

Nom /Titre du projet :

Résumé du projet (maximum 5 lignes)

.....
.....
.....
.....
.....

Public-cible* (Niveaux d'enseignements concernés)

Maternel Primaire Secondaire Ordinaires Spécialisés

Soutien financier sollicité (joindre un budget prévisionnel détaillé)

Date

Nom et signature

* Biffez les mentions inutiles

B. Le projet proprement dit

- Quel est l'objectif précis du projet ?

En quoi est-il une réponse à l'objectif de l'appel projets ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Par quelles actions concrètes comptez-vous atteindre l'objectif du projet ?

.....
.....
.....
.....
.....

- A qui le projet est-il destiné ?

Donnez tous les détails permettant de cerner votre public- cible.

Age :

Zone géographique couverte par le projet *

* Biffez les mentions inutiles

Locale

Communale

Provinciale

Régionale

- Estimation du nombre de bénéficiaires :

C. Le calendrier

- Quelle est la durée totale de la réalisation de votre projet (de sa mise en route à son achèvement)

.....

- Quelles sont les différentes étapes de la réalisation de votre projet ?

Précisez-en le calendrier. Attention, le projet doit pouvoir se poursuivre ou débuter dans le courant de l'année scolaire 2006-2007.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Où en êtes-vous, aujourd'hui, dans la préparation / la réalisation* de votre projet ? * Biffez les mentions inutiles

.....
.....
.....
.....

D. Le budget (en euros)

- Chiffrez le budget global nécessaire à la réalisation de votre projet ?

.....
.....

- Détaillez les différents postes budgétaires nécessaires, en fonction des différentes étapes de réalisation de votre projet.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- A quelles dépenses le montant dédié à votre projet serait-il affecté ?
Détaillez-les.

Attention : l'intervention financière ne couvre pas les frais de fonctionnement et de personnel ordinaires de l'organisation qui introduit le projet. Les frais de personnel ne sont acceptés que dans la mesure où ils peuvent être exclusivement imputés au projet.

.....
.....
.....
.....

- Identifiez vos sources de financement.
Détaillez-les et précisez-les.

Pour le projet

.....
.....
.....
.....

Pour votre association

.....
.....
.....
.....

- Signalez si vous avez introduit ce projet dans le cadre d'un autre appel à projets ? Lequel ?

.....
.....
.....
.....

E. Atouts du projet

Plus-value pour le public-cible

.....
.....
.....
.....

Plus-value pour votre association conjointe

.....
.....
.....
.....

Qualité de la mise en œuvre de votre projet

- Comment l'idée du projet est-elle née ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Quels sont les obstacles possibles à la réussite de votre projet ? Quelles solutions prévoyez-vous pour les surmonter ?

.....
.....
.....
.....
.....

- Des activités de suivi et d'évaluation sont-elles prévues ? Lesquelles ? Précisez-les.

.....
.....
.....
.....
.....

Garanties d'impact du projet

- D'autres associations, organisations ou personnes locales sont-elles impliquées dans votre projet ? Veuillez nous communiquer leurs coordonnées et préciser le cadre de votre partenariat.

.....
.....
.....
.....

- Comment veillerez-vous à l'impact du projet dans le temps ?

.....
.....
.....
.....

Implication du groupe cible

- Comment le groupe cible sera-t-il impliqué, tant dans la préparation que dans la mise en œuvre et l'évaluation du projet ?

.....
.....
.....
.....

Pour plus de renseignements, contactez le Cabinet de Madame la Ministre-Présidente Marie ARENA, Place Surllet de Chokier, 15-17, 1000 Bruxelles
Courriel : chantal.faidherbe@cfwb.be